

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

LA FEMME PIEUSE ET LA FEMME DU MONDE.

La dévote, la vraie dévote, dont je parle, est venue au monde dans quelque une de ces correctes maisons du faubourg Saint-Germain, toutes remplies encore de l'honnête et calme parfum des tems passés. L'enfant a été élevée sur le giron de sa vieille grand-mère, une femme qui a vu tout l'éclat de la royauté, qui a subi toutes les fureurs de la révolution; femme forte, éprouvée par l'exil, éprouvée par la mort de tous les siens, et qui est revenue en France pour y montrer ce que peuvent le courage et la résignation. La vieille dame a appris de bonne heure à sa petite fille à ne pas trop se fier sur le grand nom qu'elle porte, à ne pas compter plus qu'il ne faut sur l'avenir, qui n'appartient à personne, à ne pas dépenser sa jeunesse dans ces mille futilités, dans ces passions vides de sens qui font plus tard de la jeunesse un regret éternel; surtout la brave mère a parlé à son enfant du roi et de Dieu, qu'elle n'a jamais séparés dans son amour et dans ses respects. Elle lui a raconté, non pas sans frémir, qu'il y avait des tems affreux où le roi pouvait être renversé de son trône, où Dieu pouvait être exilé de son temple, mais qu'au milieu de ces sanglantes tempêtes, c'était un devoir de gentilhomme et de chrétien de rester fidèle au roi, fidèle à Dieu, et qu'après tout, ils finissaient toujours par revenir l'un et l'autre.

A 18 ans, la jeune fille est un riche parti; en conséquence on la recherche malgré sa piété. Les plus beaux jeunes gens se disent, en solâtrant auprès de cette chaste et blanche vertu, qu'ils la formeront sans peine; ils se promettent d'apprendre à la jeune fille les belles manières. Paraît-elle dans un salon, les femmes à la mode disent qu'elle se tient mal, que son œil est grand, mais sans expression; qu'elle est gênée, qu'elle est contrainte, qu'elle est silencieuse; et d'ailleurs elle ne sait pas danser, elle joue à peine du piano, elle ne distingue pas la musique de Rossini de la musique de Meyerbeer. Pour rien au monde elle ne consentirait à chanter quelques-unes de ces jolies petites romances qui commencent invariablement par ces mots: *Je t'adore*, et qui finissent par ce beau vers: *Je n'aimerais jamais que toi*.

L'aimable et noble fille, il faudrait la plaindre, si en effet son père n'était pas riche, si sa famille n'était pas si bien posée dans le monde; si, par ses alliances, autant que par sa fortune, cette maison n'était pas de celles qu'on estime et qu'on respecte. "Je le crois bien qu'il faut que nous fussions notre fortuné, disait un jour un des vieux chrétiens de l'église Saint-Méry; moi, par exemple, j'ai six filles à marier, et qui donc aujourd'hui voudrait de la fille d'un pauvre catholique romain, s'il n'avait pas une dot à lui donner?" Donc la douce enfant se marie quand elle a dix-huit ans.

Elle épouse ordinairement un homme grave, ne s'informant guère de ce qu'il a été autrefois, mais sachant fort bien ce qu'il est à présent. Les suites passées, elle les pardonne, car elle est indulgente, ou bien elle les ignore, car le mal n'arrive pas jusqu'à elle. Maintenant fasse le ciel qu'elle appartienne à un honnête homme qui ne rougisse pas des vertus de sa femme et qui l'entoure de tous les respects qui lui sont dus!

La voilà donc mariée et entrant dans le monde, sans reproche, sans plaisir et sans peur. Elle a fermé les yeux de sa vieille grand-mère, qui lui a répété, en mourant, les deux paroles de toute sa vie: Dieu et le roi! Elle a composé sa maison des serviteurs qui ont élevé son enfance, elle est devenue mère à son tour, elle est une mère tendre et sérieuse. Ce que fait son mari, ce qu'il devient, ce n'est pas là notre sujet. Nous ne voulons pas montrer la martyre, nous voulons montrer la chrétienne. Au dedans et au dehors de sa maison, son autorité augmente chaque jour. D'abord on en avait eu peur, on commence déjà à l'aimer. On a découvert sous cette austérité, sous cette réserve, une âme aimante, un cœur tendre et compatissant, une grande simplicité, une gaieté doucement épanouie. Cette jeunesse, si froide quand il s'agit de bagatelle, est toute de feu pour une bonne œuvre. On lui parle d'une mode nouvelle, d'un chapeau nouvellement découvert, elle écoute à peine; dites-lui le nom d'un malheureux qui souffre, aussitôt elle se lève et dit: "Allons." Son joug est léger à tous ceux qui l'entourent; elle conseille, elle reprend doucement; sa remontrance même a tout le charme d'une louange; elle sait dans ses moindres détails toute la maison qui lui est confiée. S'il est encore quelques femmes dans le monde qui disent en parlant d'elle: "C'est une bégueule!" ses domestiques et les pauvres disent: "C'est un ange;" et il y a plus que compensation.

Voulez-vous savoir sa vie? Rien n'est plus simple; mais pour la savoir,

elle qu'elle est, il la faut comparer à l'existence des autres femmes. Pendant que la femme à la mode, celle dont l'esprit, le goût et la grâce remplissent tous les salons de Paris, est encore plongée dans le sommeil du matin, notre jeune femme est déjà à l'œuvre. Elle s'est réveillée de bonne heure, et la voilà déjà vêtue, et l'on peut dire que si les femmes ordinaires ont devant elle dix ans de jeunesse, celle-là, grâce à sa vie simple et réglée; en a trente pour le moins.

Pendant que la femme du monde en est encore à sa première ou même à sa seconde toilette, se répétant tout bas les sots et faciles triomphes de la veille, la nôtre à déjà embrassé ses enfans, elle a encouragé son mari, dont elle est le conseil. Elle a examiné sous toutes ses faces une affaire importante; elle a le coup-d'œil juste, l'esprit droit, et tout cela parce qu'elle a le cœur honnête. Point d'oisiveté dans cette maison, la journée est employée toute entière; ce serait un crime d'en perdre une heure.

Cependant la femme à la mode est habillée, c'est-à-dire qu'elle a passé la première robe de la journée; pour la promenade elle en mettra une seconde, pour le dîner une troisième, une quatrième pour le soir. Dans l'intervalle des grandes affaires, la femme du monde demande ses lettres et ses journaux; alors sa soubrette, car elle a une soubrette, lui apporte sur un plat d'argent toutes sortes de petits papiers ambrés, ornés de dessins et d'images, parfums indiscrets et nauséabonds qui montent à la tête sans passer par le cœur. La dame lit tous ces billets d'un regard dédaigneux, elle y est faite. Pour elle, les plus douces paroles n'ont pas de sens, elle en sait toute la vanité. Quand elle a épuisé ces mensonges dorés, elle ouvre en bâillant, d'une façon agréable, ses journaux grands et petits. Là elle prend toutes sortes de nouvelles qui n'intéressent qu'elle:—Duprez est niade, Vernet a la goutte.—Bouffé est absent.—La loge Bleue, la loge des Lions s'est déclarée pour Mile Louise contre Mile Joséphine, et autres sari-boles qui composent le fond actuel de la conversation parisienne. La partie la plus intéressante de ses journaux est celle-ci: "Hier, au bal de l'ambassadeur d'Angleterre, Mme la Marquise de C... portait un turban de telle façon; Mme la comtesse de V... avait une robe ainsi faite....; le chapeau de Mme d'O... était doublé de telle couleur....; Mme la marquise de F... avait acheté un mouchoir en tel endroit, ses gants en tel autre. Le prince de S... a fait faire sa voiture chez tel carrossier. On se lave les mains à cette heure avec un savon ainsi composé.... La crème pour le teint, du célèbre parfumeur Benoît, a le plus grand succès dans un certain monde." Vaines et méprisables futilités! Et quand on songe que toute la vie d'une femme raisonnable, d'une femme baptisée, se passe à des emplois pareils! Chez notre dévote, au contraire, vous pouvez entrer. Point de mystère, point de billets cachés, point de ces papiers criminels point de ces odeurs infectes qui déshonorent une maison, point de soubrettes surtout.

La soubrette de notre dévote est une vieille servante qui gronde sa maîtresse de tems à autre, qui l'aime comme une fille, qui l'a portée dans ses bras, et qu'elle appelle tendrement sa mère, quand la vieille est triste et de mauvaise humeur. Notre dévote reçoit peu de lettres, elle n'a rien à entendre du dehors; ou bien, quand elle en reçoit, ce sont des lettres sur du gros papier, d'un caractère presque illisible, des lettres de quelque misère souffrante et cachée.

Cependant la femme du monde est visible, c'est l'heure où madame laisse venir jusqu'à elle ses amis et ses simples connaissances. Dans ce petit salon coquettement rempli des petites recherches de ce petit luxe incommode qui remplit toutes les maisons modernes, bronzes d'un demi-pied, chefs-d'œuvre impérissables en porcelaine de Sévres, pastels éternels sortis de la main des grands génies modernes et qu'enlève un rayon de soleil, petits chiens qui hurlent, oiseaux qui chantent, fleurs sans parfum, meubles dorés qui s'écailent sous la main qui les touche, voilà dans quel sanctuaire notre belle dame reçoit son beau monde. Arrivant là, s'appuyant sur leurs jongs flustes comme leurs jambes, tous ces méchants dandys que la ville renferme, gentilshommes sans noblesse, riches sans argent, écuvers sans chevaux, jeunes gens de quarante ans, têtes sans cervelle surtout, braves gens dont tout le mérite est de se bien connaître en gilets et en cravates! Arrivent en même tems toutes ces femmes qu'on voit partout, dont le monde sait les aventures; papillons qui ont brûlé leurs ailes à toutes sortes de torches mal allumées, vieillesses précoces et gardées avant le tems, pâles squelettes qui se dissimulent dans le gaz et dans la soie, des fronts pelés, des jambes flottantes, des mains blafardes, des dents ratissées, des saurcils noircis, incer-

taines apparences d'une jeunesse qui n'est plus, d'une beauté qui a toujours été un problème.

Cependant on introduit chez notre dévote le fermier de sa ferme, le maçon qui a réparé sa maison, le professeur de son enfant, et dans ses entretiens utiles elle protège le présent, elle défend l'avenir. Quand elle est seule, si l'envie lui prend de lire un livre, ne pensez pas qu'elle envoie chercher au cabinet de lecture le plus voisin quelques-uns de ces abominables chiffons de papier tout souillés d'ordures, tout remplis de choses immondes dans la page et sur les bords. Il n'y a guère que les dames du grand monde qui fassent usage de ces sortes de divertissemens affreux, qu'elles partagent sans façon avec les laquais, les grisettes et les femmes de chambre de leur quartier. La femme sensée, qui sait le prix du temps et la valeur de la vie; laisse aux femmes à la mode ces tristes lectures dans ces dégoutants volumes; elle leur abandonne bien volontiers tous ces romans modernes écrits en si vile prose, tout ce vagabondage de l'esprit, tout ce délire des sens, elle a quelque chose de mieux à lire et à penser: elle a dans le plus bel endroit de sa maison d'honnêtes livres, de beaux livres bien imprimés sur du papier sec et sonore, bien reliés par quelques relieur des temps passés.

Dans ces livres, qui sont des chefs-d'œuvre en dedans et au dehors, au lieu des sales commentaires des loustics de cabinet de lecture, à la place de ces noms qui sentent l'atelier et la boutique, l'estaminet et le corps-de-garde, vous lisez les noms vénérés des magistrats, des prélats ou des savans d'autrefois.

Tout son luxe est ainsi fait, simple, sévère, austère, comme elle est elle-même. Elle n'est pas de ces femmes qui portent avec elles beaucoup plus que toute la fortune de leurs maris. Ce qui brille ne lui va pas: elle trouve que les diamans la blessent, que les perles la rendent moins blanche; elle fait grand cas pour sa parure, d'une fleur naturelle placée sans art dans ses beaux cheveux. En revanche, elle a grand soin de son linge, qui est le plus beau et le plus fin du monde. Elle aime ces dentelles dont elle a hérité de sa mère et même de son aïeule. Comme rien n'est improvisé dans sa fortune, non plus que dans sa beauté, elle a dans ses grands armoires en ébène, toutes sortes d'innocentes magnificences qui ne lui ont rien coûté; et, voyez-vous, telle est la force de ces beautés naïves et naturelles que, toutes cachées qu'elles sont, elles finissent par dominer la mode même, la mode qui ne sait pas leur nom, qui n'a jamais vu leur personne. Elles imposent, sans le savoir, à la foule subjuguée, leurs caprices les plus intimes.

Cette femme a donc, elle aussi, son luxe, ses modes, ses plaisirs; son luxe, elle l'impose; ses modes, elle les invente pour elle toute seule; elle sait très-bien que toutes les comtesses, marquises, duchesses, princesses du journal des modes n'ont guère d'autre métier que d'essayer les plâtres de la rue du Mont-Blanc ou de la rue du Helder, et elle n'est pas si malavisée que de se servir des robes et des chapeaux de ces dames.

Quant à ses plaisirs, ils sont nombreux et ils sont à elle, elle les partage avec tous les honnêtes gens de sa famille. Sa maison est la mieux tenue, sa table est la plus abondante, elle ne manque jamais de glace en été, de feu en hiver. Elle a des chevaux peu fringans, mais forts et bien nourris. Sa voiture n'est peut-être pas du bon faiseur, mais elle ne se brise jamais. Ses gens sont simplement vêtus, ils n'ont pas d'aiguillettes, pas de livrée. On ne dit pas en les voyant passer: ce sont des domestiques; mais ils sont nés dans la maison, ils y mourront; ils sont bien payés, bien nourris, ils sont estimés et heureux. Il est vrai qu'ils n'ont pas l'estime de la grosse livrée, et qu'ils sont montrés au doigt quand ils passent devant le cabaret où s'abreuvent les antichambres. L'honnête femme a tous les plaisirs que donnent le calme et la paix, la vie libre, assurée et exempte de dettes.

Les plus grandes coquettes, les plus effrénées, les petits maîtres les plus avancés prennent leur part de la déférence commune. Elle parle, on écoute, et comme sa bienveillance est indulgente pour toutes les faiblesses qu'elle ignore la plupart du temps, on reste étonné, charmé de s'être plu si fort à une conversation simple et facile, qui se passe de la calomnie, et même de la médianse. Jeune femme, notre dévote rend aux vieilles femmes ce qui leur est dû de déférence et d'attention; vieille femme, elle devient le centre jaseur et souriant où se réunissent les jeunes gens dont elle est le conseil et l'appui. De même qu'elle a honoré la vieillesse des autres, aussi sa vieillesse des vieillesses est honorée. Mais une pareille femme ne vieillit guère; les douces occupations de sa vie, l'absence de toute passion furieuse, le bien-être de l'âme et du cœur, le sang-froid, le succès, l'estime générale, la vie active, l'influence de la campagne, la probité du mari, les progrès de l'enfant, toutes ces causes réunies ont laissé à ce beau corps toute sa vigueur, à ce beau visage toute sa dignité.

Elle a dans l'année les plus belles fêtes du monde, dont elle est, sans se douter, la souveraine. Elle se souvient des noms de ses vieux parents, de l'anniversaire de ses jeunes enfans; elle vous dit naïvement chaque année: J'ai un an de plus, félicitez-moi et m'envoyez des fleurs.

Elle a pour elle toutes les joies réunies du calendrier. Elle croit au jour de Pâques, comme elle croit à Noël, quand l'Église est toute parée, quand les chants solennels se font entendre, lorsqu'à l'austérité et à la tristesse du carême succède l'alleluia universel. Elle a pour elle la fête de Dieu mêlée de fruits et de fleurs, et de beaux enfans tout blancs comme des anges. Elle a toutes les douces émotions de l'Église, cette fête continuelle que le vulgaire ne sait pas: l'encens, les chants de l'orgue, la parole du vieillard du haut

de la chaire catholique, les cantiques que disent les jeunes filles dans la chapelle de la Vierge, l'histoire toute entière du Sauveur et de Marie, les magnificences épiques de l'Ancien-Testament, les consolations de l'Évangile, en un mot la fête éternelle, la fête de tous, la fête de la terre et du ciel.

Vous parlez de vos plaisirs, de vos fêtes, des splendeurs de votre existence, de vos élégances sans fin, de vos intrigues banales, qui se dénouent à la police correctionnelle ou dans quelque allée écartée du Champ-de-Mars. L'argent que vous dépensez sans plaisir à ce que vous appelez vos plaisirs, elle va le porter tout là haut près du ciel, sous les toits où l'on brûle en été, où l'on grelotte en hiver, et là, elle essuie des larmes véritables, et là, elle se sent bûche et lonché: les larmes qu'elle répand sont douces, et elle revient chez elle heureuse et fière, et elle s'endor d'un sommeil paisible.

Et, la nuit venue, au lieu de voir en ses rêves des tyrans de mélodrames armés de poignards et de coupes pleines de poison, elle rêve des malheureux qu'elle a secourus, elle revoit la mère de famille dont elle a sauvé l'enfant; elle entend la bénédiction du vieillard.

Ainsi, par cette voie que vous croyez semée d'austérités et d'épines, cette femme est arrivée tout simplement à ce bonheur terrestre que vous cherchez tous, après lequel vous courez tous. Dans le devoir et dans la règle elle a trouvé ce qui va sans cesse s'enfuyant devant vos désordres; pour avoir renoncé tout de suite aux plaisirs de la vanité, cette femme a été la maîtresse souveraine de toutes les petites vanités qui l'entourent; sa modestie lui a servi tout autant que si elle eût réuni en elle-même tous ces orgueils amoncelés qui n'ont pas pu l'atteindre: elle a joui de toutes les bonnes et saintes choses de la vie, sans excès, et par conséquent sans fatigue; elle a eu sa part, dans les vers du poète, dans les œuvres de l'artiste, dans la louange et dans l'admiration des hommes; elle a joui plus que vous du ciel bleu, des fleurs épanouies, du soleil qui se lève, du chant du rossignol dans les bois; elle a vécu moins vite que toutes ces femmes éphémères d'une beauté si contestable et sans cœur, à coup sûr, qui paraissent et se fanent comme des plantes de serre-chaude.

Mettez-les en présence, celle-ci et celle-là: la femme mondaine a soixante ans, notre dévote a quatre-vingts ans, et demandez-leur où elles en sont l'une et l'autre? La femme mondaine à soixante ans est un cadavre, un remords; notre dévote à quatre-vingts ans aime encore, espère encore. Elle a gardé jusqu'à la fin ces trois compagnes, la Foi, l'Espérance et la Charité. La femme la plus spirituelle et la plus brillante du dix-septième siècle, cette Ninon de l'Enclos qui avait été proclamée d'une voix unanime le plus honnête homme du royaume de Louis XIV, fêtée et adorée jusqu'à son dernier jour, et elle était bien vieille quand elle mourut, se voyant enfin sur son lit de mort, s'est écriée en poussant un profond soupir: "Si l'on m'eût proposé une pareille vie, je me serais pendue."

Arrêtons ici ce sermon. Ce sermon est arrivé malgré nous, et par la force même du sujet. Nous avons voulu relever de la défaveur où il a été placé par les plus beaux esprits même du dix-huitième siècle ce surnom de dévote; nous avons voulu montrer quelque peu combien, même du côté des bonheurs de la terre, c'était là une heureuse profession. J.

## CORRESPONDANCES.

### M. L'ÉDITEUR,

Le dix-huit novembre a eu lieu la clôture du jubilé à Bytown. Les exercices de la retraite prêchés en anglais par M. le V. G. Phelan et en français par le révérend Père Martin ont été suivis avec un concours qui n'a cessé d'augmenter, et un parfait recueillement, pendant trois semaines qu'ils ont duré. Un des plus beaux triomphes obtenus par la religion à l'occasion de ce jubilé et qui montre combien son influence est puissante, quand on veut et qu'on sait s'en servir; c'est l'empressement de plus de 500 personnes à se présenter pour embrasser la tempérance totale. Ce fait n'aurait rien d'étonnant dans toute autre localité: on a obtenu ailleurs des prosélytes en bien plus grand nombre. Mais c'est un succès qu'on peut regarder comme merveilleux dans une ville qui étant le rendez-vous de tous les voyageurs pour le nord-ouest et de toute cette robuste jeunesse qui s'engage dans les chantiers, a fait jusqu'à présent une consommation effrayante de boissons spiritueuses. Espérons que le nombre de ceux qui se sont enrôlés dans cette précieuse association, destinée par la Providence à régénérer la société des temps modernes, ira toujours en croissant et qu'il viendra un jour où elle sera tellement dans nos mœurs qu'un homme rougirait de ne pas lui appartenir.

Les pieux exercices du jubilé ont été couronnés par la plantation solennelle d'une croix magnifique qui domine aujourd'hui la ville de Bytown où ce signe auguste du salut n'avait pas encore été arboré.

Cette croix placée près de l'église pour la construction de laquelle les fidèles de la ville s'imposent de si grands sacrifices et qui domine au loin les arbres de l'Ottawa, annoncera à ces nombreuses familles d'émigrants chassés par la misère et la faim de la catholique Irlande, et qui ne regrettent de la patrie qu'elles abandonnent que la religion dont la conservation a coûté tant de larmes et de sacrifices à leurs pères. Elle leur annoncera que dans le Haut-Canada fleurit le catholicisme, et que là aussi il aura des consolations et des secours à donner à leur souffrance et à leur détresse.

Malgré la neige qui couvrait la terre et un vent du nord qui soufflait avec assez de violence, la cérémonie de la plantation de la croix a pu se faire avec un appareil tout nouveau pour les habitants de Bytown, privés jusqu'à présent de ce que la religion a de pompeux et d'éclatant dans son culte. L'église

avait été ornée pour cette occasion par les soins des dames pieuses de la ville avec autant d'art que de goût.

Aussitôt après la messe, les fidèles sont sortis et se sont rangés en procession. Un grand nombre d'enfants portaient des oriflammes, qu'on devait encore en partie à la générosité des dames; agitées par le vent, elles produisaient un effet on ne peut plus pittoresque. Arrivée au lieu où devait se faire la cérémonie, la procession s'est formée en cercle autour de la croix, qu'on a élevée à l'aide d'un cabestan et aux cris mille fois répétés de VIVE JÉSUS, VIVE SA CROIX. Après les prières de la bénédiction de ce monument, le R. P. Martin a rappelé avec beaucoup d'éloquence les triomphes remportés successivement par la Croix sur le paganisme, les hérésies et l'impie. Il l'a ensuite présentée comme une source féconde d'instructions et de consolations pour le vrai chrétien, d'espérance et d'encouragement pour le pécheur pénitent. M. Phelan s'est ensuite adressé à l'auditoire anglais et a développé avec une force admirable la vraie doctrine de l'Eglise catholique sur le culte de la croix. Un grand nombre de protestants que la curiosité avait attirés à cette touchante cérémonie l'ont écouté pendant plus d'une heure qu'il a parlé, avec une attention qu'on pourrait dire avide et malgré un froid assez vif. Pour montrer le bon esprit de cette portion de nos frères séparés, il faut ajouter que c'est un monsieur protestant qui s'est empressé de permettre qu'on choisît dans ses bois le plus beau cèdre qu'on put trouver pour faire la croix. Combien cette conduite louable, ces procédés généreux si éloignés de l'ancien fanatisme, ne sont ils pas propres à nous faire espérer que le tems n'est pas loin où tous les préjugés de la naissance et de l'éducation tomberont tout-à-fait, et où, en rentrant dans le sein de l'Eglise, ils accompliront ce vœu du cœur de Jésus-Christ qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et un seul pasteur; et unum ovile et unus pastor.

#### M. L'EDITEUR.

Vos lecteurs ont été grandement surpris de trouver dans le numéro des *Mélanges* de mardi dernier, le singulier compte-rendu de la retraite de St. Jean. On reconnaît, il est vrai, que l'auteur a extrait du *Canadien*, vous en laissez la responsabilité à ce journal, et que vous n'êtes pas tenu de corriger vos extraits. Néanmoins il a réellement étonné, sinon scandalisé, la plupart de ceux qui l'ont lu; et l'on doute qu'il ait pu produire un autre effet sur les personnes y concernées. En effet, le correspondant a-t-il cru faire l'éloge des paroissiens de St. Jean, en les donnant comme des gens féroces et perdus de vices? Mais s'ils étaient ainsi qu'il les représente, n'est-ce pas une autre merveille très peu explicable, de les voir admis à la table sainte et subitement et changés si complètement? Je sais qu'une retraite est un tems de grâces extraordinaires et de conversions miraculeuses; mais il faut convenir qu'il en fallait d'universelles et d'inouïes pour ramener de si loin un si grand nombre de personnes, qui nous sont données comme des pervers exceptionnels. Mais j'aime mieux penser que l'on a maladroitement exagéré les vices de cette paroisse. C'est une calomnie jetée à ces pauvres gens par une intention louangeuse d'un genre nouveau. Ce n'est pas en Canada qu'on trouve la réalité de telles images. Ainsi, je crois que les paroissiens de St. Jean auraient gagné à ne pas être représentés sous ces fausses couleurs, et que le récit des fruits de la retraite n'aurait pas été moins édifiant, pour ne pas contenir des miracles si étonnans et si universels.

L. . . , 25 novembre 1842.

UN DE VOS LECTEURS.

Nous ne pouvons prendre toujours la responsabilité de nos extraits, et nous ne nous connaissons pas le droit de les modifier. Nous ne prenons pas même la responsabilité de cette correspondance, quoique nous ayons fait nous mêmes des réflexions analogues à celles qu'elle contient. Nous croyons de plus notre confrère du *Canadien* aussi justifiable que nous de toute accusation. Car un journaliste n'est responsable que de ses propres articles; il ne l'est pas de ses correspondans, à moins qu'il n'y consente. Toutefois nous avouons que nous eussions autant aimé qu'on ne fît pas si méchans les paroissiens de St. Jean Port Joli, pour prendre de là occasion de faire valoir davantage leur édifiante conversion. Encore n'est-ce qu'avec réserve que nous émettons notre opinion sur une chose qui ne nous regarde que par l'occasion qu'on nous en donne. Nous sommes très disposés à admirer les faits édifiants que nous fournit si fréquemment notre pays; que notre admiration soit toujours bien logique et bien raisonnée, c'est là un point qui nous paraît moins important.

Note du Rédacteur.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Québec, 21 novembre.—Nous accueillons avec plaisir la communication suivante qui nous est envoyée de Sainte-Marie, et nous espérons que l'exemple donné par cette paroisse sera suivi dans un bon nombre de nos paroisses de campagne, qui devraient ambitionner l'avantage de posséder dans leurs églises cet instrument si grave et si majestueux, dont l'harmonie contribue si puissamment à la majesté du culte catholique. Le facteur, M. Fay, réside à Ste.-Geneviève de Batiscan. Il travaille à des prix très-modérés.

Il ne sera pas sans intérêt pour le public religieux, d'annoncer l'inauguration qui vient d'être faite d'un orgue dans l'église de Ste-Marie de la Nouvelle-Beauce. Nous devons à la justice de faire connaître avec quels soins consciencieux et désintéressés le facteur M. Fay, trop peu connu dans notre district, a perfectionné son ouvrage, qui, au dire de M. Lécuyer, organiste

distingué, venu exprès de Québec pour en faire l'épreuve, peut rivaliser avec ce qui vient d'Europe en ce genre. La paroisse de Ste.-Marie aura l'honneur de l'initiative dans celles du district de Québec (je ne parle pas de la ville, et j'excepte encore l'église des Dames de l'Hôpital-Général où l'on peut juger de la capacité du même artiste).

Aujourd'hui que l'on s'applique dans tous nos collèges à donner aux élèves le goût de la musique et à leur en enseigner les principes, on peut espérer qu'il se formera des musiciens pour les paroisses qui auront le bon goût de suivre ce premier exemple. Voilà bientôt un nouveau genre d'industrie, un nouveau motif d'émulation pour un bon nombre de nos jeunes gens, qui, à cet art agréable, pourraient joindre quelque profession utile; par exemple, celle de maître d'école qu'ils ennoblieraient dans nos paroisses, en joignant à la tâche d'enseigner aux enfans les principes élémentaires de l'éducation, celle de leur donner des leçons de musique vocale et instrumentale et surtout du plainchant, dont la gravité sied si bien à nos églises.

Ste. Marie, 17 novembre 1842.

Canadien.

ROME.

Une lettre de Rome, publiée par la *Gazette d'Augsbourg*, cite comme venant d'être mis à l'index; les ouvrages dont les titres suivent: *Révélation sur les erreurs de l'Ancien Testament*, par le Docteur Charles de Cossou, et *Salomon le Sage, fils de David, sa renaissance sur la terre*, par M. Gruan de la Barre, ancien procureur du roi.

FRANCE.

Mgr. l'évêque de Marseille s'occupe de la fondation d'un établissement de religieuses qui visiteront les malades pauvres, leur distribueront des secours à domicile, et seront chargées de fournir gratuitement des remèdes à ceux qui, ne pouvant s'en procurer ailleurs, n'ont plus recours qu'à leur curé pour en obtenir.

Cette œuvre sera confiée aux religieuses dont saint Vincent de Paule a doté la France et l'Eglise. Ces véritables sœurs des pauvres, dont l'institution est une des gloires de la religion, aussi bien que de notre patrie, se sont transmis héréditairement, depuis des siècles, l'habitude du dévouement pour le malheur, et l'expérience des moyens pour le secourir.

Dans une tournée faite il y a quelque tems, Mgr. Georges Massonnais, évêque de Périgueux, visita le château de la Côte, près Biras, lieu de naissance de l'archevêque d'Arles, du Lau, mort victime des septembriseurs. Ayant appris que le lit où était né le saint prélat venait d'être vendu à l'encan, Monseigneur chargea M. le maire de le racheter.

Aujourd'hui ce meuble, véritable relique, est placé dans un des appartemens de l'évêché.

ANGLETERRE.

L'archevêque de Cashel, Mgr. Slatery, vient de recevoir, par l'entremise du cardinal Acton, avec une lettre gracieuse de S. Em., un rescrit de Sa Sainteté Grégoire XVI, donné à la Propagande à Rome, le 3 Juillet 1842, et signé de l'archevêque d'Edesse, comme secrétaire de la congrégation de la Propagande. Ce rescrit accorde au prélat tous les pouvoirs nécessaires pour conférer les ordres, *ad titulum missionis*, aux élèves du collège établi à Thurles, afin de former des ecclésiastiques pour les missions, et particulièrement pour les missions étrangères, sous le contrôle de la congrégation de la Propagande. En conséquence de ce rescrit, le collège de Thurles est maintenant attaché à la Propagande.

«Quand une semblable maison, dit le *Freeman's Journal*, est mise en état de répondre au but des missions étrangères, une bonne œuvre est déjà commencée, et il ne reste plus aux catholiques de l'empire britannique qu'à en hâter les progrès par leurs pieux bienfaits, et à faire produire leurs fruits aux intentions de Sa Sainteté.»

Un archidiacre de l'Eglise anglicane, nommé Strong, est mort ces jours derniers, laissant une fortune de 200,000 l. st. (5 millions de fr.)

IRLANDE.

Une dame protestante de Limerick (Irlande) a fait abjuration ces jours derniers entre les mains du révérend curé de la paroisse de Saint-Patrice.

A Kilcorney, un gentilhomme s'est converti sur son lit de mort, et peu de jours après avoir été reçu au nombre des enfans de l'Eglise, il était enterré avec les cérémonies catholiques.

ECOSSE.

Le clergé catholique de l'Ecosse avait présenté à la reine Victoire une adresse de félicitations, à l'occasion de son voyage. Lord Aberdeen vient d'écrire, à ce sujet, à Mgr. Gillis, coadjuteur d'Edimbourg, une lettre où, par ordre de S. M., il exprime le plaisir avec lequel elle a reçu ce témoignage de loyauté de la part du clergé catholique de l'Ecosse. Le ministre whig s'était toujours refusé à reconnaître officiellement comme évêques les vicaires apostoliques. Les membres du cabinet tory paraissent, sous ce rapport, plus avancés que leurs prédécesseurs; car lord Aberdeen a adressé sa lettre à Mgr. Gillis, en le qualifiant de *right reverend doctor*, ainsi qu'on le pratiquait envers les évêques reconnus par l'état. Ce progrès mérite d'être signalé.

PORTUGAL.

Les nouvelles du Portugal sont fort affligeantes, si nous ajoutons foi aux rapports des journaux de ce pays. Le *Portugal Velho* de Lisbonne dit:

«Nous doutions beaucoup que les affaires ecclésiastiques avec la cour de Rome pussent être réglées, tant que le gouvernement éprouverait l'influence de ceux qui avaient concouru à mettre dans ces affaires le désordre et la confusion. On dit que les négociations avec Mgr. Cappacini et le gouver-

nement, entre autres causes de cette rupture, il faut placer le refus que le gouvernement a fait de reconnaître dans les juges pour les mariages la faculté d'exercer l'autorité qui avait été conférée par l'interconce du Saint-Siège. Nous regardons toujours comme peu sincère le désir de réconciliation que l'on nous a vanté."

Une lettre du Portugal, à la date du 1er de ce mois, contient ce qui suit :  
 "Le concordat est sic ut erat in principio : on faisoit courir, il y a deux mois, le bruit du départ de Mgr. Cappacini ; mais l'interconce fut arrêté à cette époque par l'ambassadeur français. Dernièrement, Mgr. Cappacini fut près de partir, sa patience et sa prudence romaines étant mises à bout ; alors, les ambassadeurs de Russie et de Prusse se présentèrent au gouvernement portugais, demandant leurs passeports au cas où l'interconce serait forcé de partir. Ces diplomates retinrent ainsi l'envoyé apostolique, non par zèle pour la religion catholique, mais parce qu'ils voyaient que le gouvernement portugais, en rompant de nouveau avec le Saint-Siège, allait s'unir intimement avec la protestante Angleterre. Enfin, il paraît que l'Angleterre, le Portugal et l'Espagne ne veulent pas de concordat, la première prétendant sans doute attirer les autres à son protestantisme, dans le but de rendre plus ferme l'union de leurs cabinets, et que la Prusse, la Russie et la France font opposition, dans le but d'empêcher ce lien nouveau d'union."

Un autre journal portugais, cité par une feuille de Madrid, se fait l'écho des plus grossières invectives contre l'autorité du représentant du Saint-Siège.

—Un israélite, âgé de 29 ans, originaire de Gibraltar, et enrôlé dans l'infanterie de la garde municipale de Lisbonne, vient d'abjurer le judaïsme pour entrer dans le sein de l'Eglise catholique. La compagnie dont ce soldat faisait partie et une députation de tous les corps militaires en garnison à Lisbonne assistaient à la cérémonie de l'abjuration.

PRUSSE.

—Le roi de Prusse, prenant en considération le mérite de Mgr. le suffragant Gunther de Trèves et les services qu'il a rendus à ce diocèse, vient d'accorder à ce prélat la décoration de l'Aigle-Rouge de deuxième classe. Sa Majesté a aussi accordé la troisième classe de ce même ordre à M. l'abbé Wilnowsky, curé de Salzbourg, aujourd'hui chanoine titulaire de la cathédrale de Trèves.

## NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Dans son numéro de samedi, l'*Aurore* se plaint avec toute la modération et la déférence méritées d'un article de la *Gazette de Québec* sur le GOUVERNEMENT RESPONSABLE qui lui semble indiquer de la part de M. Neilson « des hésitations, des soupçons contre le nouvel ordre de choses, une espèce de puissance négative qu'il oppose à toute amélioration pratique dans le gouvernement colonial. Un grand désenchantement paraît s'être emparé de lui (M. Neilson), on dirait qu'il n'a plus où reposer ses yeux, et cette manière d'envisager le nouvel ordre de choses ne peut servir qu'à nous rejeter en dehors de nos espérances, sans but utile, et paraît vaine autant que dangereuse. » L'*Aurore* veut qu'on exploite, quand même ce gouvernement responsable, vû qu'il n'est pas impossible d'en tirer des fruits utiles et d'y trouver des matériaux à notre édifice social.

—Dans le même No. l'*Aurore* fait appel au patriotisme des Canadiens en faveur de l'administration de Sir Charles Bagot. Ses ennemis les toriens sont peu nombreux, il est vrai, relativement à nous, mais ils empruntent une grande force politique de leur homonymie avec les toriens d'Angleterre, et ils mettront en œuvre tous les moyens, même les plus déloyaux, pour triompher de nous. « Il faut donc savoir soutenir, dit l'*Aurore*, l'administration Bagot, maintenir les principes sanctionnés dernièrement par le gouvernement, conserver la concession des droits qu'on n'a pu nous refuser plus longtemps, ou autrement nous retomberions dans un cahos d'où il sera impossible de sortir. L'intérêt des Canadiens les oblige d'étayer Sir Charles de toute la puissance de leurs facultés, quand même la gratitude ne leur en ferait pas déjà une loi sacrée et inviolable. Que cet homme de bien demeure ou parte, comme le font sonner si haut nos ennemis, il est également intéressant pour nous qu'il soit notre défenseur ici comme dans la métropole, et ce n'est que par un dévouement entier à son administration qu'on peut assurer ses services si le sort le rappelait avant le tems de l'autre côté la mer. Il serait de bonne politique d'en agir ainsi quand même nous n'aurions pas une obligation morale plus élevée d'en user de la sorte ; car les mêmes calomnies qui ont surgité autour de la tête du vertueux Provost s'attaqueront aussi à Sir Charles Bagot ; on fera tout pour le perdre parce qu'il a eu le courage d'embrasser la cause de la justice en dépit des li-gués qu'il avait à redouter. Il se maintiendra ou il tombera avec nous ; notre cause est la sienne, songeons-y ! »

RUMEURS.—Les uns continuent à faire mourir son Excellence, d'autres

plus chrétiens se contentent de le faire rappeler. De tout cela, nos bons amis, il n'y a rien de vrai, car Son Excellence, malgré les cris de la clique, se trouve assez bien après tout dans ce bas monde pour consentir à y vivre et à y gouverner comme il faut. Seulement nous avons raison de croire que pour mieux atteindre cette double vie Sir Charles finira par se persuader qu'il vaut mieux par exemple descendre de suite dans le pays des chrétiens, à Montréal par exemple, et briser tout-à-coup avec Kingston, ce pays de marais et de fièvres que M. Thomson avait voulu faire passer pour un Versailles ! Kingston est si justement mal famée que nous ne comprenons pas comment Sir Charles a le courage de se résigner à y vivre ou plutôt à s'y tuer en détail. Nous pourrions raconter des choses ineffables de cet endroit si nous disions seulement la moitié de ce qu'on nous y a fait boire et manger ! Mais que voulez-vous ? Chacun a sa manière de vivre, et il faut bien croire que Kingston est-ce qu'il y a de mieux dans le Canada-Uni puisque M. Thomson l'a dit. Cependant ce que nous voulons dire c'est que nous entretenons toujours l'espoir que Sir Charles Bagot s'avisera un bon jour de prêter Montréal pour son séjour ; après cela, nous adjudgerons sur le reste, car il faut bien que nous voyions aussi à notre tour comment un peu se brassent les affaires du parlement, depuis si longtemps que nous ne voyons cela qu'à l'optique dans le Bas-Canada !

Aurore.

—Nous empruntons à l'*Aurore* la traduction suivante :

« Le onze du courant, une assemblée fut tenue à Aylmer, à laquelle assistait le Dr. Meilleur, surintendant de l'éducation, qui expliqua au long les dispositions de l'Acte des Ecoles, à l'égard duquel bien des personnes ce sont formés des idées bien erronées. L'assemblée, qui était très nombreuse, était présidée par Chas. Symmes, Ecr. L'*Ottawa Advocate*, dans des remarques sur ce sujet s'exprime ainsi :—*Commercial Messenger*.

« Nous avons éprouvé un plaisir bien grand en voyant que des personnes appartenant à toutes les croyances religieuses, prenaient tant d'intérêt au devoir d'importance vitale de pourvoir aux moyens d'établir un système convenable d'éducation pour les générations naissantes. Le Dr. Meilleur s'est acquis une reconnaissance durable par l'exposition si habile qu'il a faite des principes de la loi des Ecoles. Les impressions, si hostiles qu'elles fussent à cette loi, qui avaient existé parmi nous, ont été entièrement effacées, et c'est au Dr. Meilleur qu'appartient le mérite de nous avoir unis et de nous avoir portés à donner toute assistance en notre pouvoir pour mettre à effet les dispositions de la loi. Le savant Dr. paraissait si zélé dans ses efforts pour faire aimer l'éducation, qu'il inspirait le même sentiment dans le cœur de tous. Pour nous, nous avons été enchanté de sa politesse, de la simplicité de ses manières et de son esprit de libéralité. Le gouvernement n'aurait pu choisir une personne plus propre à promouvoir ses vues et à satisfaire les vœux du peuple. Il trouva heureusement l'occasion de faire complimenter à notre Conseil Municipal pour avoir fait autant afin de mettre à effet les dispositions de l'Acte des Ecoles. « Dans aucun des endroits que j'ai visités, dit le Dr., je n'ai été à même d'exprimer autant de satisfaction que pour tout ce qu'on a fait dans le District de Sydenham. » Il recommande d'une manière particulière aux Instituteurs de s'en tenir à leurs devoirs comme tels et de se garder de créer des animosités en intervenant, de quelque manière que ce soit, dans les croyances religieuses de leurs élèves. Nous approuvons très cordialement un conseil aussi sage, puisé dans le pur esprit du christianisme, et il n'y a pas de doute qu'il ne dût être suivi des meilleurs résultats. Le digne Docteur partit le lendemain pour Kingston, emportant avec lui les souhaits de tous ceux de notre district qui ont eu le plaisir d'entendre ses explications et ses instructions amicales. Si le gouvernement pouvait être également heureux dans le choix des officiers en général, à quel point ne pourrions-nous pas devenir un peuple uni et prospère. »

ELECTION MUNICIPALES.—Les citoyens doivent se souvenir qu'il faut absolument avoir un certificat du greffier de la ville pour pouvoir voter, et qu'il faut avoir un reçu de paiement de la cotisation pour obtenir ce certificat. Allez donc le chercher aussitôt que possible. *Minerve*.

FRANCE.

—Il est curieux de voir comment on juge notre situation en Europe : On lit dans l'*Espérance* de Nancy :

« Après bien des efforts pour anéantir le parti français au Canada, le gouvernement anglais se trouve forcé de reculer et de traiter avec ce parti dont l'opposition constante eût amené tôt ou tard l'indépendance de cette colonie. C'est dans ce but que Sir Charles Bagot nouveau gouverneur de ce pays, vient de nommer procureur général du Haut-Canada, M. Baldwin, et d'offrir d'autres emplois, avec siège au conseil, à MM. Girouard, Morin, Parent et Lafontaine. Quelques-uns de ces hommes politiques avaient été proscrits après l'insurrection de 1837.

« Le parti français au Canada est aussi le parti catholique, et à ce double titre il a droit à toutes nos sympathies. Nous nous réjouissons donc de ces événements et nous applaudissons de grand cœur à ces moyens de conciliation employés par le nouveau gouverneur dans l'intérêt d'un pays qui a toujours conservé des sentimens d'affection pour son ancienne métropole, et dont la session à l'Angleterre n'est pas une des moindres taches du règne déplorable de Louis XV. »

—Le correspondant parisien du journal anglais le *Globe* lui transmet les détails suivans à l'occasion de la 70e. année d'âge du roi Louis-Philippe :

Les habitudes du roi sont de la plus grande régularité, à l'exception de ses longues veilles, il ne fait rien qui tende à compromettre sa santé. Cinq nuit sur six, le roi, dans son cabinet, écrit de onze heures ou minuit jusqu'à trois ou quatre heures du matin. C'est le moment qu'il choisit pour correspondre avec ses ambassadeurs, ses agens secrets près des diverses cours; il prépare aussi ses notes pour le travail du lendemain. On dit aussi (mais ce n'est qu'un on dit) que chaque nuit il consacre une heure à écrire ses mémoires. Bien qu'il se couche si tard, il se lève de très-bonne heure, il prend de l'exercice dans son intérieur. A déjeuner, il passe une demi-heure à causer avec sa famille et une autre demi-heure à lire les journaux du gouvernement et ceux de l'opposition; il a de plus auprès de lui un secrétaire dont la mission consiste à appeler l'attention du roi sur ce qu'il y a de plus saillant, soit comme articles de fond, soit comme nouvelles. Il reçoit en outre tous les jours un bulletin contenant des extraits de tous les principaux journaux de l'Europe. Puis, il donne une audience à ses amis et aux savans; il travaille ensuite avec ses ministres. Dans les vingt-quatre heures, c'est à peine s'il prend cinq ou six heures de repos. Ainsi la royauté, pour Louis-Philippe, n'est pas une sinécure.

En 1812, on ne comptait à Paris que 45 journaux ou écrits périodiques; en 1826, il y en avait 179; dans le commencement de 1830, le nombre s'élevait à 309; et au mois d'août dernier, il en existait 493. Dans ce chiffre, on compte 35 journaux quotidiens, 95 hebdomadaires, 218 mensuels, 5 trimestriels; 8 paraissant trois fois la semaine, 31 deux fois, 8 trois fois par mois, 4 viennent au jour six fois la semaine; 2 tous les deux jours, 3 tous les cinq jours et 2 tous les dix jours; 1 est semestriel, 4 paraissent à des intervalles irréguliers.

Quant au prix d'abonnement, il varie de 120 fr. à 2 fr. 50 par an.

Sous le rapport de la spécialité, sans compter la politique, ces publications peuvent se classer de la manière suivante; 15 consacrés à la religion (six protestantes, une israélite); jurisprudence, 29; médecine, 27; science naturelles, 14; mode, 22; marine, 4; théâtres, 10; philosophie, 4; morale, 5; matières administratives, 19; éducation, 28; littérature, 37; franc-maçonnerie, 1; affiches et annonces, 28; agriculture, horticulture, sériciculture, 33; librairie, 10; mathématiques, 4; industrie, 4; commerce, 33; musique, 14; etc.

M. le ministre des travaux publics vient de publier un document très-intéressant et très-bien préparé sur les ports maritimes du commerce.

Une somme de 68,930,000 fr. a été accordée par diverses lois depuis 1837, pour l'amélioration de quarante-deux ports répartis sur toute l'étendue de nos côtes, et rangés ainsi suit dans l'ordre géographique: Dunkerque, Calais, Boulogne, Saint-Valéry-sur-Somme, le Hourdel de la Crotoy, Tréport, Dieppe, Fécamp, le Havre, Rouen, Honfleur, Caen, Cherbourg, Granville, Saint-Malo, Saint-Servan, Brest, Landernau, Lorient, Vannes, Redon, Calais (Belle-Isle), le Croisic, Nantes, Saint-Gilles, La Rochelle, Rochefort, Ribéron, Saint-Georges-du-Desert (île d'Oléron), la Perrotine (id.), le Châteauneuf (id.), Pointe-de-Grave, Bayonne, Port-Vendres, Cette, la Ciotat, Marseille, Toulon, Cannes, Ajaccio, (Corse), île Rousse (idem).

Sur le crédit total, une allocation de 38,990,656 fr. a été rendue disponible pour les cinq exercices 1837 à 1841.

Les travaux en activité sur tous les points, et déjà dans quelques ports, ils sont entièrement terminés. Les dépenses faites au 31 décembre 1841 s'élevaient en totalité à 36,303,995 fr.

#### ANGLETERRE.

—Nous lisons dans un journal anglais le trait de mœurs suivant:

«Hier, une femme a été mise en vente sur le marché public de Wigan, devant l'auberge du Vaisseau. Les deux époux étaient arrivés de Standish ou Coppul. Il s'est trouvé un amateur qui a acheté la femme au prix de 26 shillings.

Le traité récemment conclu entre l'Angleterre et les Etats-Unis détermine la frontière septentrionale de la république américaine, de l'Océan Atlantique jusqu'aux Montagnes-Rocheuses: il s'occupe de l'abolition de la traite des noirs: il réglemente l'extradition des criminels des deux nations, mais il garde le silence sur plusieurs sujets de discussions fort graves, et notamment sur une question de territoire bien autrement importante que celle du Maine. Nous voulons parler des immenses régions que les Américains appellent territoire d'Orégon, et qui sont situées aux environs de la rivière Colombia, entre les Montagnes-Rocheuses et l'Océan Pacifique.

Deux sources principales de gains commerciaux, les métaux précieux du Midi et les riches fourrures du Nord, ont donné naissance chez les premiers colonisateurs de l'Amérique à de vastes et audacieuses entreprises. Tandis que le fier et magnifique Espagnol, enflammé par la soif de l'or, étendait ses conquêtes sur les éclatantes régions fertilisées par le soleil des tropiques, le Français, adroit et confiant, l'Anglais, froid et calculateur, s'étaient emparés du commerce des pelleteries, moins brillant, mais également lucratif.

Bientôt les fourrures devenant plus rares dans le voisinage des établissements européens, les *coureurs des bois* furent obligés d'entreprendre de lointaines expéditions. C'est ainsi que les *voyageurs* français parcoururent successivement tous les lacs formés par le fleuve Saint-Laurent, et descendant sur leur barque fragile le cours turbulent du Mississipi, acquirent à la France les vastes contrées arrosées par ce fleuve et auxquelles ils donnèrent le nom de Louisiane;

En 1763, lorsque le Canada passa sous la domination britannique, plusieurs compagnies anglaises se formèrent pour exploiter le commerce des fourrures. L'une d'elles, la fameuse compagnie du Nord-Ouest, régna pendant longtemps sur les lacs glacés, sur les forêts sauvages du Canada, avec un absolutisme presque égal à celui de la compagnie des Indes sur les climats voluptueux et magnifiques de l'Orient.

Le dernier voyage du capitaine Cook ouvrit un nouveau champ aux périlleuses entreprises des pelletiers, en faisant connaître l'énorme quantité de loutres marines qui se trouvent sur la côte occidentale de l'Amérique, au nord de la Californie. Ces régions, longtemps inconnues, avaient été jusque-là bien peu fréquentées. Peu de temps après la conquête du Mexique, des vaisseaux espagnols, construits dans les ports de l'Océan-Pacifique, avaient visité quelques points de la côte, jusqu'au 43<sup>e</sup>. degré de latitude nord. En 1569, l'Anglais Francis Drake était parvenu à peu près au même parallèle; au commencement du dix-huitième siècle, les Russes, partant du Kamtschatka, avaient reconnu la partie la plus septentrionale du rivage américain, et se dirigeant vers le sud, étaient arrivés jusqu'au 56<sup>e</sup>. degré de latitude nord; enfin, en 1775, les Espagnols s'étaient avancés jusqu'au 58<sup>e</sup>. degré; mais les reconnaissances faites par les navigateurs de ces deux nations étaient fort imparfaites; les dernières découvertes des Espagnols étaient même tenues secrètes par la jalousie prudente de leur gouvernement, lorsque Cook, avec sa persévérante exactitude, explora la côte jusqu'au 70<sup>e</sup>. degré. C'est seulement après la publication de ses travaux qu'on vit des navires de tous les pays sillonner ces mers pour y recueillir des fourrures; qu'ils portaient ensuite à Canton.

L'un des marins employés à ce commerce, le capitaine Gray, de Boston, découvrit, en 1792, par 46<sup>e</sup> 10<sup>e</sup>. de latitude nord, l'embouchure d'un vaste fleuve qu'il appela Colombia, du nom de son navire. Ayant ensuite rencontré l'Anglais Vancouver, il lui communiqua sa découverte, et celui-ci fit explorer la rivière jusqu'à plus de 120 kilomètres de son embouchure.

Jusqu'à lors on n'était arrivé que par mer sur ces rives lointaines; mais en 1793 un Anglais, sir Alexandre Mackenzie, traversa tout le continent et atteignit l'Océan-Pacifique par 52<sup>e</sup>. de latitude. Dans le compte-rendu de son expédition, il indiqua l'utilité d'établir des relations entre les rivages de l'Atlantique et ceux de l'Océan-Pacifique, en échelonnant des établissemens de l'une à l'autre extrémité du continent. Les avantages de ce plan étaient évidents; mais la rivalité qui existait entre les compagnies anglaises du Nord-Ouest et de la baie d'Hudson les empêcha longtemps de l'exécuter. Ce fut seulement en 1806 que la compagnie du nord-Ouest poussa quelques postes au-delà des Montagnes-Rocheuses et au nord de la Colombia.

L'attention du gouvernement américain s'étant enfin portée vers cette nouvelle source de richesse, l'expédition de MM. Lewis et Clarke eut lieu par son ordre. Partis de Saint-Louis en 1801, ils remontèrent le Missour, franchirent les défilés des Montagnes-Rocheuses, découvrirent et explorèrent les eaux supérieures de la Colombia, et descendirent cette rivière jusqu'à son embouchure, où leur compatriote Gray avait mouillé douze années auparavant.

Enfin, en 1810, un riche négociant de New-York, M. Astor, résolut de coloniser cette grande artère de l'ouest, espérant transplanter sur ses bords la puissance et la race américaines. Dans ce but, il expédia, à travers les Montagnes-Rocheuses, une caravane de hardis aventuriers, en même temps qu'il envoyait plusieurs navires vers l'embouchure de la Colombia. Bientôt un comptoir, Astoria, s'éleva sur la rive méridionale de ce fleuve: c'était la ruche laborieuse d'où devaient sortir successivement des essaims de chasseurs, destinés à exploiter tous les cours d'eau secondaires, depuis les rivages de l'Océan-Pacifique jusqu'aux postes américains du Missour.

Les Astoriens étaient à peine établis dans leur fort solitaire, lorsqu'ils virent un canot, rempli d'hommes blancs se diriger vers leur havre. Il contenait des agens de la compagnie du Nord-Ouest qui avaient traversé les Montagnes-Rocheuses dans l'espérance d'arriver à l'embouchure de la Colombia avant l'expédition de M. Astor. Prévenus dans leur dessein, ils furent trop heureux d'obtenir quelques secours pour repasser les montagnes.

La nouvelle colonie étendait ses relations avec les Indiens, et avait rassemblé déjà une grande quantité de pelleteries, lorsqu'en 1812 les Etats-Unis déclarèrent la guerre à la Grande-Bretagne. A l'instigation de la compagnie du Nord-Ouest, un vaisseau de guerre anglais s'empara d'Astoria, et la compagnie anglaise, profitant des circonstances, s'établit solidement sur les bords de la Colombia et de ses affluents.

Cependant, en vertu du traité de Gand, le comptoir d'Astoria fut formellement remis aux autorités américaines; mais les Anglais n'entendaient point, pour cela, abandonner leurs prétentions sur le territoire environnant. De leur côté, les Espagnols et les Russes faisaient valoir des titres analogues, chaque nation grossissant les découvertes accomplies par ses navigateurs et diminuant celles de leurs rivaux. C'étaient les Russes qui possédaient sur la côte nord-ouest les établissemens les plus nombreux et les plus solides; après s'être assis dans la partie la plus septentrionale, ils avaient, en 1812 et pendant les années suivantes, jeté plusieurs comptoirs dans la Nouvelle-Californie, vers le 38<sup>e</sup>. degré. Mais enfin la paix rétablie parmi les nations européennes leur ayant permis de s'occuper de ces pays lointains, l'état des choses s'est un peu simplifié. Les Etats-Unis et l'Espagne, par leur traité de 1819, sont convenus qu'une ligne tirée suivant le 41<sup>e</sup>. degré de latitude, depuis les Montagnes-Rocheuses jusqu'à l'Océan-Pacifique, serait la limite septentrionale du territoire espagnol (maintenant mexicain): les Espagnols

cédant, par le même traité, aux Américains, tous leurs droits sur la portion de la côte septentrionale. D'un autre côté la Russie, par un traité conclu en 1824 avec les États-Unis, et par un autre traité conclu en 1825 avec la Grande-Bretagne, s'engage à ne point fonder de nouveaux établissemens au sud du 56e. degré 40, à condition que les deux puissances susdites n'en établiront point au nord de ce parallèle. Il ne reste donc plus de litige que pour la portion de côte comprise entre le 42e. et le 54e. degré de latitude. Les Anglais possèdent sans contestation la partie la plus septentrionale de cette étendue : les Américains, la partie méridionale ; mais les uns et les autres veulent enclorre dans leurs limites le vaste bassin de la Colombie.

Les États-Unis appuient leurs prétentions sur la découverte de la Colombie, par Gray.

Sur l'exploration de son territoire par Lewis et Clarke ;

Sur sa colonisation première par des citoyens des États-Unis ;

Sur sa reconnaissance tacite de ces droits par le gouvernement anglais, lorsqu'il ordonna la remise, sans aucune réserve, de la situation d'Astoria, en vertu du traité de Gand ;

Sur l'acquisition, par les États-Unis, de tous droits de découverte appartenant aux Espagnols ;

Enfin sur le droit de contiguïté de territoire.

Les plénipotentiaires anglais répondent :

Qu'à la vérité Gray est entré le premier dans le golfe formé par l'embouchure de la Colombie ; mais que ce golfe a été aperçu, en premier lieu, par l'Anglais Meares, et que l'Anglais Broughton a le premier remonté le cours proprement dit de la rivière, prenant possession de ses bords, au nom du roi de la Grande Bretagne ;

Que les agens de la compagnie du Nord-Ouest ont exploré les affluens de la Colombie, en même tems que MM. Lewis et Clarke, et ont les premiers fondé des établissemens sur leurs bords ;

Que la restitution d'Astoria a été accompagnée de réserves verbales ;

Que les titres cédés par les Espagnols aux Américains avaient été précédemment périmés par le traité conclu, en 1760, entre l'Angleterre et l'Espagne, traité suivant lequel les deux parties contractantes se reconnaissaient mutuellement le droit de parcourir et de coloniser les portions non occupées des régions situées à l'ouest des Montagnes-Rocheuses : et qu'enfin le même traité fait justice du droit de contiguïté, puisqu'à cette époque la Louisiane appartenait à l'Espagne.

Dans cet état de choses, et dans l'impossibilité de s'entendre, les plénipotentiaires anglais et américains convinrent, en 1818, que le territoire contesté serait, pendant dix années, également ouvert aux citoyens des deux pays ; puis, en 1827, que cet arrangement subsisterait durant un tems indéfini, sauf le droit réservé à chaque partie contractante d'en provoquer l'annulation par une déclaration faite une année d'avance.

Quoique ce compromis semble favoriser également les deux nations, il a été, jusqu'ici, tout-à-fait avantageux à l'Angleterre. Grâce à sa puissante organisation, la compagnie de la baie d'Hudson (à laquelle s'est réunie en 1821 celle du Nord-Ouest) domine sur toutes les contrées situées au nord des États-Unis et sur le bassin entier de la Colombie. Ses agens sont habiles et nombreux ; ils sont enrégimentés hiérarchiquement, et certains d'entre eux sont même revêtus d'un caractère judiciaire. Au contraire, les citoyens de l'Union n'ont, pendant longtems, lancé au-delà des montagnes qu'un petit nombre d'aventuriers divisés d'intérêts.

Cependant, depuis quelques années, leurs émigrations se multiplient ; le congrès est sans cesse sollicité de faire reconnaître le droit exclusif des États-Unis sur le territoire contesté ; enfin tout récemment 300 soldats américains ont été envoyés au-delà des montagnes pour protéger leurs compatriotes épars dans ces vastes solitudes. De grands intérêts s'y trouvent donc en présence, appuyés sur des droits spécieux, que chaque partie considère comme incontestables. Plus la solution de la question est reculée, plus le sujet du litige devient important. A mesure que les vagues de l'émigration roulent, l'une après l'autre, dans les fertiles régions de l'ouest, à mesure que les établissemens américains s'approchent des Montagnes-Rocheuses, les regards inquiets de leurs pionniers se portent au-delà, et ils deviennent impatiens de tout obstacle dans une voie qu'ils sont habitués à considérer comme un grand débouché de leur empire. Il n'y a point de sentiment plus jaloux et plus irritable que l'orgueil du territoire. Qu'une collision vienne à éclater entre ces bandes rivales de hardis chasseurs qui exploitent les mêmes terrains de chasse avec une mutuelle jalousie, et cette question mal ajustée, qui dort maintenant, pourra tout-à-coup surgir avec une importance guerrière. On verrait alors Astoria devenir le mot d'ordre d'une prétention d'empire sur les rivages de l'Océan-Pacifique. *Presse.*

## LEGENDE DE LA SAINTE VIERGE.

### LE SIRE DE CHAMPELEURY.

Il y avait au XIIIe. siècle, à Champfleury, dans le comté de Champagne, un chevalier plus libéral, dit-on, que ne le comportait la prudence et que ne l'eût permis sa fortune. Trop adonné peut-être à ses plaisirs, il dissipa en fêtes toutes ses richesses, et tomba assez vite dans une détresse profonde. Ses amis, si dévoués lorsqu'ils n'étaient que les convives de ses festins, ne le connurent plus dès qu'il devint pauvre.

Il avait uni son sort à celui d'une jeune demoiselle dont l'aimable bonté, la pieuse modestie et les grâces naïves le rendaient au moins heureux époux. Mais la dot de la douce Marie s'était évanouie avec le reste ; il ne demeurerait à ce couple ruiné qu'un manoir délabré et la solitude. Soumise et résignée, la vertueuse épouse ne faisait entendre ni plaintes, ni questions, ni reproches.

Pour achever de désoler le seigneur de Champfleury, on lui annonça que le comte de Champagne, son suzerain, devait passer sous peu de jours en sa terre, et qu'il comptait faire halte chez lui pour le dîner. Le chevalier, qui aimait la vanité et la magnificence, tomba dans un noir chagrin, et s'égara à la recherche d'un lieu écarté, où il pût pleurer sans honte.

Après avoir marché une heure, il s'arrêta au milieu de la vaste plaine, et se reposa sur l'herbe desséchée d'un carrelour entouré de sept noyers rabougris. Comme il exhalait violemment sa douleur, sans trouver dans son esprit aucun moyen de répondre honorablement à la brillante visite qu'il allait recevoir, et sans remarquer que le jour finissait (on était au mois de mai), il entendit tout à coup les pas rapides d'un cavalier qui venait à lui. Il se hâta d'essuyer ses larmes, se leva et se trouva en présence d'un homme de haute taille et de figure imposante, monté sur un cheval arabe, noir comme l'ébène. Il le considéra attentivement ; mais il ne l'avait vu nulle part. L'inconnu descendit de cheval.

— Vous êtes sous la main des vives douleurs ! dit-il d'un air d'intérêt au seigneur de Champfleury. Ne me sachez pas mauvais gré d'en chercher la cause, je la connais ; et si vous consentez à me rendre hommage, je puis vous relever avec éclat ; je puis vous rendre plus de richesses que vous n'en avez perdu.

Avant de répondre, le chevalier, surpris, examina de nouveau l'étranger. Ses offres n'avaient rien de tout-à-fait extraordinaire dans un siècle où la féodalité s'appuyait encore sur la chevalerie errante et se plaisait aux aventures bizarres. Mais, simplement vêtu de noir, l'inconnu ne portait ni sur son manteau, ni sur le harnais de son cheval, aucune armoirie qui indiquât un souverain puissant. Il n'avait ni écuyers, ni serviteurs. Le seigneur de Champfleury dit enfin : — J'ai pour suzerain le comte de Champagne ; tout ce qui ne pourra flusser le serment de foi et hommage que j'ai juré en ses mains, je le ferai pour vous ; quand je serai convaincu que vos promesses sont sérieuses. Avant toutes choses, pourtant, je dois savoir qui vous êtes.

— Si nous faisons notre accord, dit l'inconnu, vous le saurez. L'hommage auquel je prétends ne porte pas atteinte à ce que vous devez au comte de Champagne, votre suzerain, qui, dans deux jours, avec sa suite brillante, s'arrêtera pour dîner à votre manoir.

Ces derniers mots rappelèrent cruellement au chevalier sa situation désespérée. — Qui que vous soyez, dit-il, après un moment de silence, et dussé-je me perdre, hormis l'honneur, je me livre à vous ; car j'allais mourir. Mais, ajouta-t-il avec angoisse, il faut d'abord que je vous connaisse.

— Eh bien ! dit lentement le chevalier noir, ne vous effarouchez pas. Les termes, peut-être, sonneront singulièrement à votre oreille chrétienne. Vos préventions vont s'éveiller... Je suis celui qui, de rebelle imprudent, devenu un chef réprouvé... Vous voyez en moi l'objet des terreurs de vos frères, cet ange déchu qui osa lutter dans le ciel...

— Satan ! s'écria en reculant le seigneur de Champfleury ; et, dans son épouvante, il levait la main pour se préserver par le signe de la croix. L'étranger lui saisit le bras à la hâte.

— Arrêtez, dit-il, d'une voix agitée. Ce que vous allez faire m'est dur ; et je viens à vous pour vous sauver. Sachez donc que je ne suis pas votre plus grand ennemi... vous êtes abandonné à vous-même. Vous êtes, sans moi, sur le seuil de l'opprobre. Je puis vous rendre les biens et les honneurs.

— Je n'en doute plus, dit le chevalier avec amertume. Mais je ne veux pas de vos largesses.

— A votre aise ; et dans deux jours, quand le comte de Champagne viendra... Adieu donc !

Le chevalier tressaillit. Puis il reprit tranquillement :

— Mais, en quoi consiste l'hommage auquel vous voulez me soumettre ?

— En choses faciles, répondit le diable, d'un ton qu'il s'efforçait de rendre bienveillant et amical.

Il parut se recueillir et poursuivit : — Je n'exigerai que trois points ; le premier pourra vous sembler étrange ; mais j'ai besoin de garanties. Le reste vous sera plus aisé. Il faut que vous me vendiez le salut éternel de votre femme. Vous l'amènerez ici, dans un an à pareil jour.

Le chevalier, quoiqu'il dût s'attendre à des propositions révoltantes,

tes, s'indigna de celle-ci. Son cœur se souleva de colère. Mais il était sous une influence dont il ne tarda pas à ressentir les effets; son indignation se calma; son courroux s'adoucit; il pensa que l'ange rebelle eût pu exiger pis encore; qu'une année lui restait pour aviser à modifier le marché abominable; et il balbutia en hésitant qu'il n'était pas le maître de faire ce qui était proposé.

—Je prétends seulement, dit le cavalier noir, que dans un an, à pareil jour, vous amenez ici votre femme, seule avec vous, sans l'avoir prévenue de notre accord. Le reste me regarde.

Le seigneur de Champfleury accepta cette première condition; il signa de son sang, sur un triangle de parchemin vierge, la promesse de la remplir.

Les yeux de Phôte des enfers brillèrent alors plus éclatans. Il énonça la seconde clause, en l'entourant de précautions oratoires: c'était que le chevalier reniât son Dieu. Ses cheveux se dressèrent sur son front, à cette parole infernale; il se récria, sans que l'étranger dit un mot, comme s'il eût reconnu qu'il fallait laisser cours aux premiers mouvemens, dans de si dures exigences. Et lorsque le chevalier eut exhalé tout son effroi, de lui-même il se résigna encore à cet autre crime, en songeant de rechef qu'il avait devant lui une année et la ressource du repentir. Sans oser donc regarder le ciel, il répéta, en frémissant de sa lâcheté, les blasphèmes que lui dictait le démon; et trouva de son talon deux morceaux de bois mort mis en croix, et créva assez de force pour prononcer les paroles odieuses où il renonçait pour son âme à sa part de paradis.

Ainsi, il marchait sous la grille de Satan. Le front baigné de sueurs, il demanda, dans un malaise affreux, quelle était la troisième condition de son pacte. Le diable déclara qu'après celle-là il n'exigerait plus rien; mais qu'il fallait renier la sainte Vierge. Le sire de Champfleury bondit à ces mots, en retrouvant toute son énergie. Ce fut pour lui la goutte d'eau qui fit déborder le vase de l'horreur.

—Renier la sainte Vierge! dit-il; après deux forfaits qui perdent mon âme, renier la mère de Dieu, la patronne et la protectrice de ma femme que je trahis! ce serait le comble. Et, ajouta-t-il en lui-même, quel appui, quel recours me resterait-il pour me réconcilier avec Dieu? Non, reprit-il tout haut, je ne souscrirai point à cette dernière abjection; vous m'avez nié trop loin; rompons et laissez-moi.

Il se montra si ferme alors dans sa fidélité à la sainte Vierge Marie, que le diable, voyant l'inutilité de toutes ses instances, se contenta de ce qu'il avait obtenu. Il fit valoir sa condescendance; puis il indiqua au chevalier dans quel endroit de sa maison il trouverait déposées d'immenses sommes d'or et des monceaux de pierreries. Après quoi il remonta à cheval et disparut.

Le chevalier regagna très-agité son manoir. Les trésors indiqués se trouvèrent exactement; il les recueillit, sans confier à personne le pacte qui les lui avait procurés, et il se prépara à la visite qu'il attendait.

Il reçut le comte de Champagne avec une magnificence telle, que ceux qui le croyaient devenu pauvre ne savaient plus que penser. Il acheva de les confondre, lorsque l'un des barons de la suite du comte, son suzerain, lui rappelant que saint Bernard prêchait alors la seconde croisade, et lui demandant s'il ne suivrait pas sous sa bannière le seigneur roi Louis le jeune, le chevalier répondit que des engagements particuliers le retiendraient toute l'année en sa terre; mais qu'il offrirait au comte de Champagne, de qui il relevait, deux cents marcs d'or, pour l'aider dans l'équipement de la troupe de braves qu'il se proposait de croiser. Le comte de Champagne reçut avec gratitude cette somme importante; et toute sa cour complimenta le sire de Champfleury, qui bientôt agrandit ses domaines, rendit à son château le plus somptueux aspect, et se distingua plus que jamais par l'éclat de ses fêtes.

On remarquait seulement qu'il avait perdu toute sa gaieté d'autrefois. Son front paraissait constamment chargé d'ennuis. La joie de se retrouver riche, les plaisirs qui se succédaient dans sa vie nouvelle, les occupations qu'il cherchait à se créer, sans cesse pour se distraire, l'étourdissaient bien un peu contre les douleurs où devait le jeter l'exécution de sa promesse signée de son sang; mais son cœur se rongeaient lentement, ses nuits étaient sans sommeil; son bonheur n'était qu'un éclat sans réalité. Il ne pouvait plus ressentir aucun de ces mouvemens qui portent à la prière. Dès qu'il entrait dans une église, il y éprouvait un tremblement et des angoisses qui l'obligeaient à en sortir, sans pouvoir jamais assister aux saints offices. Il avait compté sur l'année pour se réconcilier avec Dieu; mais une barrière de fer semblait se dresser dans son cœur entre le rémords et le repentir. Sa femme venait, depuis quatre mois, de lui donner un fils, quand l'anniversaire du pacte arriva.

Le chevalier; dont l'orgueil se révoltait contre la pensée de révéler la source de ses richesses, ne s'était jamais décidé, à découvrir son fatal secret à personne. Ce ne fut qu'un terrible moment de remplir ses engagements, qu'il regretta de n'avoir pas consulté quelque savant religieux; et il n'en avait plus le tems. Un seul espoir le rassurait. Sa jeune épouse, si pieuse et si pure, serait-elle donc abandonnée du ciel? Il l'appela et lui dit: Nous avons aujourd'hui une course à faire. Préparez-vous; dans un instant il nous faut monter à cheval.

La jeune dame remit son fils dans les bras de sa servante, fit sa prière et suivit son mari.

—Reviendrons-nous bientôt? dit-elle. —Oh! nous n'allons pas loin, répondit le chevalier.

Et il se hâta de presser le départ.

Après avoir cheminé un quart-d'heure, les deux époux rencontrèrent une petite chapelle qui était consacrée à la sainte Vierge. La dame de Champfleury ayant, comme on l'a dit, une tendre dévotion pour sa miséricordieuse patronne, demanda à son mari la permission d'entrer un moment dans cet oratoire; car elle ne passait jamais devant un lieu dédié à la sainte Vierge sans y faire une prière. Le chevalier donna la main à sa femme et garda les deux palefrois. La dame demeura peu de tems en oraison. La voyant bientôt repartir, le sire de Champfleury l'aida à remonter en selle et reprit son chemin, frissonnant et frémissant davantage, à mesure qu'il approchait du terme.

Jamais sa jeune épouse, dont il sentait avec terreur qu'il n'était plus digne, au moment peut-être où il allait s'en séparer, car il ne savait pas quelle était la puissance de son pacte, jamais sa douce Marie ne lui avait été si chère. Sa beauté pleine de candeur, la sérénité de ses regards, son sourire plus suave que jamais, lui imposaient à la fois le respect et la tendresse. Mais il n'osait que soupirer; il était esclave de la foi jurée, et redoutait trop celui avec qui il s'étoit lié, pour oser reculer devant son serment, quoiqu'il lui semblât que lui ravir la jeune et vertueuse compagne de ses jours, ce serait lui arracher le cœur. De chaudes larmes roulaient par intervalles de ses paupières; sa poitrine se gonfla en apercevant les sept noyers desséchés où son entrevue avec l'homme noir avait eu lieu. Il se rapprocha vivement de sa compagne; il prit sa main fraîche et veloutée comme la feuille de rose:

—Ma chère Marie! lui-il.—Et il ne put rien ajouter.

—Vous pleurez! répondit-elle; vos mains sont tremblantes: vous avez des peines! Elle s'arrêtait.

—Oh! marchons, cria-t-il; je ne puis tarder.

Il eût voulu la presser sur son cœur. Un sentiment dont il ne put se rendre compte ne lui laissait alors pour sa femme que cette vénération dévouée qu'on accorde aux saints du ciel. Il n'osa plus la regarder, et piqua son cheval avec désespoir.

Dès qu'ils arrivèrent au lieu où le pacte avait été signé, le cavalier sombre, à qui la jeune femme était vendue, accourut au grand galop, suivi cette fois de nombreux écuyers, comme lui vêtus de noir; mais il n'eût pas plus tôt levé les yeux sur la dame que le seigneur de Champfleury lui amenait, qu'il pâlit, trembla, baissa sur la terre ses regards consternés, et n'eut plus la hardiesse d'avancer.

—Homme déloyal! s'écria-t-il en s'adressant au chevalier, est-ce là ton serment?

—quo! répliqua le sire de Champfleury, ne suis-je pas à l'heure fixée! Je vous amène plus que ma vie. Mais vous m'avez trompé; et je n'ai jamais pu disposer d'autre chose que de moi-même.

—Le pacte est signé de ton sang, homme lâche et sans honneur, interrompt le démon; et tu en as recueilli les fruits. Ne devais-tu pas amener ta femme en ce lieu où tu viens avec ma constante ennemie?

Le chevalier, ne comprenant rien à ces paroles, soutint vivement sa bonne foi. Il se retourna vers sa femme; une auréole de lumière entourait le front de la jeune dame; et l'homme noir, à mesure que cette auréole grandissait, n'osait plus élever la voix.

Car il faut que vous sachiez que la dame de Champfleury, étant entrée dans la chapelle de la sainte Vierge, et s'étant agenouillée avec amour devant l'image révérée de la reine des miséricordes, s'était merveilleusement endormie au premier soupir de sa prière, et que la mère de Dieu, océan de bonté, avait pris sa figure pour accompagner le pauvre chevalier à l'affreux rendez-vous.

Le seigneur de Champfleury, stupéfait d'admiration, sentait ses esprits ébranlés et ne reconnaissait plus les élancemens de son cœur. Il s'était jeté précipitamment à bas de son cheval, pour se mettre à genoux devant sa mère Marie, et lui demander pardon. Il croyait encore n'avoir amené que sa femme, et l'auréole qui l'entourait n'était à ses yeux, encore fermés, que le signe consolateur de l'appui de

la sainte Vierge. Mais aussitôt, la dame ouvrit la bouche, et, de cette voix pleine de saintes harmonies qui calme tous les tumultes de la terre, elle dit à Satan :—Méchant esprit ! osais-tu bien regarder comme ta proie une femme qui se repose en moi ? Ton orgueil, malheureux être, ne décroîtra-t-il jamais ? Je ne viens ni te châtier, ni aggraver tes peines ; mais je viens relever ce faible pécheur de son apostasie et retirer de tes mains la coupable promesse que tu lui as fait signer.

L'esprit de ténèbres pencha la tête ; il rendit le pacte et s'éloigna dans un morne silence. Le chevalier, confondu, s'était prosterné et fondait en larmes. La vierge bémie le toucha, et au même instant il retrouva ce qu'il avait perdu depuis une année, le bonheur de pouvoir prier... Il confessait avec d'amers sanglots l'énormité de sa chute, et il se frappait la poitrine.

—Relevez-vous, mon fils, lui dit Marie, et sachez que le pardon est plus facile à Dieu qu'à vous l'offense. Mais devant l'aspect de vos misères, abjurez enfin votre présomption et votre orgueil.

Après ces seuls reproches, elle le reconduisit à sa femme, qui n'était pas éveillée encore. En sortant de ce sommeil miraculeux, la jeune dame vit son mari agenouillé auprès d'elle. La vierge Marie était remontée dans les cieux ; il ne restait que la pieuse image, calme et placide en son petit tabernacle champêtre. Le chevalier rentra avec sa femme chérie dans son manoir ; il lui fit l'aveu de sa faute immense et lui raconta l'appui inespéré qui l'avait tiré de l'abîme.

Depuis ce jour, on ne cita plus le sire de Champfleury comme un chevalier brillant et fier ; mais on le cita comme un modèle de piété et de charité.

J. COLLIN DE PLANCY.

Nous avons omis d'indiquer dans notre dernier numéro, la source d'où nous avons tiré le dernier article sur les Milléristes : il est emprunté, comme le premier, au *Courrier des Etats-Unis*. Ceci soit dit pour nous décharger de toute responsabilité quant à la prétendue interprétation des Saintes Ecritures.

**LIBRAIRIE D'E. R. FABRE,**  
RUE SAINT-VINCENT,  
No. 8.

Le soussigné est très reconnaissant pour l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, et a bien l'honneur de leur annoncer qu'il se propose de partir pour FRANCE vers la fin de Janvier.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs commandes sont priées de le faire aussitôt que possible.

Il prie instamment les personnes qui lui sont endettées de venir régler leur compte sous le plus court délai.

E. R. FABRE.

Montréal, 29 Novembre 1842.

**LIVRES NOUVEAUX.**

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de  
**LIVRES DE RELIGION, DROITS, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c. &c. &c.**  
AUSSEI,

**IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.**

Il se charge à l'ordinaire de préparer des RÉGISTRES de Paroisse, de 12 à 400 feuillets.

E. R. FABRE.

Montréal, 18 Nov., 1842.

**A VENDRE,**

A CE BUREAU ET CHEZ LES LIBRAIRES DE MONTRÉAL, DE QUÉBEC ET DES TROIS-RIVIÈRES,

**UN CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL,**  
Pour l'année 1843.

Ce CALENDRIER contient outre une liste complète du CLERGÉ CATHOLIQUE des DIOCÈSES de MONTRÉAL et de QUÉBEC, les ÉPOQUES ECCLESIASTIQUES notamment celles concernant le CANADA, l'ORDO ou l'ORDRE des RUBRIQUES, la Liste et les Termes des Cours de JUSTICE, la Liste des principaux OFFICIERS du GOUVERNEMENT, des MEMBRES de la LÉGISLATURE, des MAGISTRATS, des COMMISAIRES pour l'érection des Paroisses, des AVOCATS, des NOTAIRES etc., les BANQUES de MONTRÉAL avec leurs jours d'escompte, etc., etc.

Le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.

**J. N. WALKER,**  
MACHINISTE ET MANUFACTURIER DE  
**PRESSES,**  
RUE NOTRE-DAME,

VIS-A-VIS L'ÉGLISE DES RÉCOLLETES,

INFORME respectueusement les MAITRES-IMPRIMEURS qu'il est prêt à exécuter des ordres pour des PRESSES, les mieux approuvées, faites à des prix aussi modérés que ceux de New-York, donnant à l'acquéreur l'avantage de les recevoir sans impôt.

Les personnes désirant encourager l'industrie des habitans dans le pays, et en même tems se procurer des articles parfaits, sont priées de passer à l'Imprimerie de M. JOHN LOVELL, dans la rue St. Nicholas, pour y examiner une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER.

Montréal, 15 Novembre 1842.

Nous les soussignés, Imprimeurs, certifions que nous avons examiné une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER, de Montréal, que nous croyons être égale en perfection à aucune importée de New-York, aussi propre pour les divers ouvrages du métier qu'aucune des Presses généralement en usage à présent dans la Province.

JAMES STANKE,	J. E. MILLER,
JOHN LOVELL,	PETER GRANT,
LOUIS PERRAULT,	DONALD McDONALD,
JOHN C. BECKETT,	JOHN AIKMAN,
JOS. PERRAULT,	L. C. LANTHIER,
JOHN GIBSON,	H. PERKINS,
THOS. EVANS,	A. T. HOLLAND,
F. CING-MARS,	JOHN WILLIAMS,
LEWIS MCCOY,	L. DUVERNAY.

*Liste des prix même que ceux de New-York.*

Impérial No 5. . . . .	\$300
" No 4. . . . .	275
" No 2. . . . .	260
" No 1. . . . .	250
Super Royal. . . . .	240
Medium. . . . .	230
Poolscap. . . . .	130

Presses à copier, Machine à imprimer, et tous les Outils d'Imprimeurs et de Relieurs, faits au plus court avis.

Les Éditeurs de papiers achetant des Presses, sont priés d'insérer l'avertissement ci-dessus une fois par semaine pendant trois mois et de charger le montant à

J. N. WALKER.

Montréal, 15 novembre 1842.

**M. R. TRUDEAU,**

APOTHAICARE,

VIENT de recevoir un petit assortiment d'ARGENTERIES POUR ÉGLISES, telles que CALICES, CIBOIRES, BURETTES, FONTAINES-A-BAPTÊME, ENCENSOIRS, GARNITURE D'AUTEL, &c. &c. pour lesquels il sollicite l'attention de MESSIEURS DU CLERGÉ. Il a aussi en main un grand assortiment d'ÉTOFFES, GALONS & FRANGES d'OR, d'ARGENT ET DE SOIE. Aussi TROIS LAMPES d'ÉGLISE.

Montréal, 10 novembre 1842.—3m.

**AVIS A MM. DU CLERGÉ.**

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les MESSIEURS DU CLERGÉ, qu'il reçoit à l'instant les EFFETS d'ÉGLISES qu'il attendait depuis le printemps, qui consistent en un bel assortiment de Chandeliers et Croix pour autels, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Burettes, Porte-Dieu, Ampoules, Bénitiers, Cartons d'autels, Encensoirs et autres articles de ce genre ; et aussi un bel assortiment de Draps d'or et d'argent, Gallons d'or et d'argent, et de différentes dimensions.

JOSEPH ROY.

Montréal, 11 août 1842.

**CONDITIONS DE CE JOURNAL.**

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année ; et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces :—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.

Chaque insertion subséquente,	7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s. 4d.
Chaque insertion subséquente,	10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,	4d.
Chaque insertion subséquente,	1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, Ptre. DE L'ÉVÊCHÉ.  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,